

LES TORTURES DANS LES MYSTERES: Théâtre et réalité XIVe-XVIe siècle

Elisabeth Lalou

On s'est vivement et beaucoup intéressé encore très récemment à la mise en scène des mystères.¹ On a étudié d'autre part les spectateurs dans leur aspect sociologique — c'était un des thèmes abordés lors du colloque de Perpignan² en 1986. Mais il me semble qu'on a beaucoup moins recherché quels pouvaient être les sentiments des spectateurs face à la scène médiévale et par là même son imaginaire.

On connaît certes le goût du public pour le théâtre, son enthousiasme même. Ainsi, en 1485, à Metz, on venait garder sa place dès 4 heures du matin pour ne rien perdre du *Mystère de Sainte Barbe*. A Paris, la salle des confrères de la Passion regorgeait dès l'aube de spectateurs quand on jouait à vêpres.

D'après G. Cohen,³ ces gens qui se pressent au théâtre sont motivés par la foi et la curiosité. Le public attache une valeur salutaire à l'assistance aux mystères, qui sont foncièrement destinés à 'édifier' le public. Certaines scènes comiques amusent le public, il adore les trucages, les apparitions ou disparitions d'animaux, d'anges ou de diables, le spectaculaire. Puis brutalement, rapidement, le public pleure lors de scènes qui excitent sa pitié, peut-être les scènes de torture.

La question que je me suis posée est la nature des sentiments des spectateurs face aux scènes de torture dans les mystères et surtout celle de la relation qui existait entre la réalité des scènes de tortures ou d'exécutions capitales qui se déroulaient au Moyen Age sur la place publique et la mise en scène de tortures de saints et de saintes. Petit de Julleville s'était déjà, en 1880, posé la question: 'Comment, disait-il, un peuple qui était rude, mais non féroce, et qui était profondément religieux, pouvait-il trouver un si grand plaisir à voir étaler sur la scène le supplice interminable des martyrs qu'il vénérât le plus, et du Christ même qu'il adorait ?'⁴ Cohen⁵ y avait répondu à sa manière: 'Cette crédulité, ce don de l'illusion [du spectateur médiéval], rendent plus graves encore les raffinements de cruauté, que nous Âge avons déjà vu déployer sur la scène dans les supplices. La vie au Moyen ne se conçoit guère sans le tortionnaire et le bourreau: il en est de même dans le mystère'. Le mystère ne serait qu'un prolongement des scènes de violence quotidiennes vues dans les rues.

La rue médiévale offrait assurément un spectacle beaucoup plus rude que celui que l'on peut voir aujourd'hui, spectacle qui émouvait les passants. Les scènes avec des aveugles, le boiteux et le paralytique sont légion dans les mystères, rappelant d'ailleurs les paroles et les actes du Christ. Mais les rues devaient réellement héberger un grand nombre de mendiants, d'aveugles et d'éclopés de toutes sortes: certaines personnes avaient perdu des membres lors de rixes mais surtout à cause de l'importance du mal des ardents qui affecte les extrémités du corps. Et même si la lèpre régresse à partir du XIV^e et du XV^e siècle,⁶ quelques lépreux hantaient quelquefois les rues. La rue était le témoin de profondes détresses. Elle hébergeait des mendiants, des pauvres gens ainsi que les fous, qui apparaissent aussi dans les mystères.

D'où cette notation de pitié ressentie devant ce spectacle dans le *Miracle de Pierre le Changeur*⁷ (des *Miracles de Notre Dame par personnages*):

J'ay trouvé de povreté tant
 que, ae l'estoie racontant,
 ne seroit nul qui vous tenist
 que plourer ne vous convenist
 de pitié pour la povreté
 que j'ay veu en verité. vers 1050—68

Spectacle de la rue qui apitoie donc et fait pleurer. La rue offre aussi le spectacle de la violence.⁸

Celle-ci, comme le théâtre, est surtout un fait citadin. Ou tout du moins, les manifestations rurales sont beaucoup moins facilement perceptibles de par l'absence d'archives. Cette violence sévit surtout dans les grandes villes: Avignon, Paris ou les villes italiennes. Gauvard a étudié cette violence dans sa thèse et se demande: 'pourquoi ces luttes choisissent-elles volontiers d'éclater à la ville comme sur un théâtre où elles aspirent à se mettre en scène?' Elle conclut encore que 'La ville apparaît comme un lieu-théâtre du crime',⁹ (ou que la ville devient le 'spectateur des éclats de haines recuites'). Gauvard a bien montré qu'il ne faut en rien exagérer la violence médiévale mais il est indéniable que la rue, sans regorger de crimes quotidiens, était un monde violent et agressif.

En outre, le XIV^e siècle et le XV^e siècle à Paris ou à Rouen, ainsi d'ailleurs que dans bon nombre de campagnes, sont deux siècles d'insécurité, occasionnée par la guerre et les remoux importants des événements politiques, la guerre civile même, qui sévit plusieurs années. Je

rapelle simplement pour mémoire la présence de la peste à certaines périodes particulièrement noires.

Parmi les manifestations de violence de la rue, et en réponse aux crimes et délits de toutes sortes, le pouvoir répond par les exécutions capitales ou les châtiments corporels, qui ont lieu sur la place publique, dans la rue, aux carrefours, au vu et au su de tous.

Il est impossible de dresser un bilan quantitatif des condamnations à mort, à cause de la maigreur des sources, et surtout de l'absence de sources sérielles suffisantes, mais des exécutions capitales avaient lieu relativement fréquemment.

La pendaison au gibet de Montfaucon était sinon fréquente au moins courante. En 1430 par exemple, suite aux brigandages dans Paris, on pend douze personnes au gibet de Montfaucon le 2 janvier; puis le 10 janvier on en mène onze aux Halles pour leur couper la tête.¹⁰ En 1306, après la révolte des métiers contre le roi en personne, la répression est terrible. Des pendus se balancent à chacune des portes de Paris. Les gibets sont peuplés des sinistres pendus 'plus becquitez d'oiseaulx que dez a couldre' qui terrifient François Villon.¹¹ Les décapitations (à la hache ?) aux Halles sont elles aussi assez fréquentes. On noie aussi parfois les condamnés, mais rarement semble-t-il¹².

La foule assiste aussi à des bûchers. Le bûcher, comme la peine d'enfouissement, est réservée plus spécialement aux femmes, qui ne sont pas pendues avant 1449 à Paris. Les laronnesses, les infanticides, les meurtrières et les coupables de lèse-majesté sont ainsi menées au bûcher ou à l' 'enfouissement'.¹³ Ce n'est pas encore le temps des grands bûchers de sorcières mais les hérétiques sont bel et bien brûlés, hommes et femmes. Au début du XIVE siècle, le peuple de Paris a ainsi pu assister au bûcher des Templiers, à celui de Marguerite Porete (1310), avant de voir s'allumer dans tout le royaume de France les bûchers de lépreux en 1321—1322.¹⁴ Autre supplice spectaculaire: l'eau bouillante pour les faux-monnayeurs.

On fait aussi subir de véritables tortures à certains condamnés jusqu'à ce que mort s'ensuive. Par exemple les frères d'Aunay en 1314 sont roués à Pontoise, écorchés avant d'être décapités et pendus. En 1474, Jean Hardi accusé d'avoir voulu empoisonner Louis XI pour le compte du duc de Bourgogne fut traîné dans les rues de Paris, torturé à plusieurs reprises, écartelé devant l'Hôtel de Ville avant d'être décapité.¹⁵ En 1358—1359 à Pont-à-Mousson, un boucher, qui a mené une émeute, est écorché vif et décapité.¹⁶

La torture publique est destinée à faire peur à la foule afin qu'elle voit bien quel traitement est réservé aux malfaiteurs. Certains réformateurs sont envoyés ainsi vers 1380—1383 dans les provinces: ils ont 'voulust montrer qu'on les doubtast et firent faire nouveaulx eschafaux et establirent nouveau bourrel qui aguisoit sa doloire sur les quarreaux parmi les rues' et face au prisonnier refusant d'avouer son forfait on 'lui faisoit veoir la gehine ou l'on gehinoit plusieurs'.¹⁷

Les autres tortures destinées à obtenir des aveux pendant l'enquête n'ont pas lieu en public.¹⁸ Le secret intervient à partir de 1276. On applique aux prisonniers pour les faire parler la question: la géhinne, grande ou petite. La 'procédure extraordinaire' est utilisée contre les 'grands larrons et meurtriers' systématiquement à partir de la fin du XIV^e siècle.¹⁹

Certaines punitions consistent aussi en mutilations: On 'essorille' (on coupe l'oreille). On perce la langue des blasphémateurs récidivistes. On coupe les mains des criminels à la hache ou au ciseau. On marque au fer rouge.²⁰

Les gens sont flagellés en public. Les larrons sont 'battus au cul de charete'. Comme cette femme qui a abandonné son enfant à Paris en 1392 condamnée à reprendre l'enfant et 'à estre battue nue de verges par les carrefours' avant d'être bannie pendant trois ans, ou de même un fou à Amiens, Jaquot Manette, qui se conduisait mal, agressait les gens, jetait à bas les étals des marchands est 'batu de vergues par les rues de ladite ville par le sergent de la haute justice et mené hors d'icelle ville'.²¹

Il faut compter aussi avec le pilori, réservé aux petits délits. Jehan d'Épinay, en 1461, un noble breton accusé de falsification est 'pilorisé' et 'il doit avoir un chapeau de papier peint sur la teste où sont les personnaiges desdictes faulsonneurs et une escripture qui en face mention et subsecutivement à Rennes et à Vitré'.²² A Amiens le boulanger qui a triché sur la quantité de farine dans le pain doit traverser la ville 'ayant au col enfilé le pain qu'il avait fait trop léger' et portant un cerge de deux livres.²³

On connaît seulement quelques réactions de la foule à ces exécutions violentes et spectaculaires. Sauf dans le cas d'exécution de clercs, pour lesquels la justice cherchait parfois le huis-clos, par réaction de défense des privilèges, la foule était présente. Elle est même rameutée par le crieur public. On ne sait si c'est 'goût du morbide ou la volonté des autorités de répandre la terreur'. Lors d'un enfouissement d'une femme accusée d'infanticide, tout le village de Meudon est ainsi convoqué 'a beau cri'.²⁴

Les chroniqueurs rapportent quelquefois que la foule ressent de la pitié devant les exécutions publiques et pleure. En 1413, la foule pleure ainsi

lors de l'exécution de Pierre des Essarts, ancien prévôt de Paris.²⁵ De même lors de l'exécution de Jean de Montaigu en 1410.²⁶ Le passage de la *chronique du Religieux de Saint Denis* est particulièrement intéressant. Au moment de son emprisonnement 'il advint telle émeute à Paris à l'heure qu'on le prit, comme si tout Paris fut plein de Sarrasins, et si ne savait nul pourquoi ils s'émouvaient'. Le sire de Montaigu 'fut conduit aux halles à son de trompe et au milieu d'une nombreuse escorte de bourgeois en armes; il tenait à la main une croix de bois, qu'il baisait souvent pour se fortifier contre la mort, et il donnait tant de témoignages de dévotion, qu'il arracha des larmes même à ceux qui le haïssaient auparavant'. Le bourreau le frappa de sa hache, sans donner suivant l'usage lecture de la sentence, et lui ayant tranché la tête d'un seul coup, il la mit au bout d'une lance et pendit le corps au gibet. La foule pleure et les seigneurs de la cour députés pour recueillir les dernières paroles du condamné 'revinrent mornes et abattus' ('mesti et lacrimosi'): en effet il avait déclaré à la foule, en montrant ses mains disloquées et son bas-ventre déchiré, que la violence des tourments lui avait seule arraché des aveux, et que le duc d'Orléans et lui n'étaient coupables que d'avoir trop prodigué d'argent au roi. En 1475, lors de l'exécution du comte de saint Pol, l'assistance est nombreuse à 'joir' du spectacle. Jean de Roye estime la foule à 'bien IIC mil personnes'.²⁷

La foule est prise entre des mouvements contraires: elle est à la fois 'satisfaite et terrorisée' au spectacle de la pendaison.²⁸ Elle vient voir les supplices mais compatit aux souffrances des condamnés. En 1447 à Tours, la foule lyncha le bourreau qui avait mal ligoté un faux-monnaieur et avait prolongé outre mesure son agonie²⁹ (le malheureux était sorti deux fois de la chaudière en hurlant Jésus, Miséricorde! et il avait fallu l'assommer à coup de crochet).

Donc la foule est partagée entre l'horreur, la fascination, la satisfaction de voir le crime puni et la pitié. On peut penser que les sentiments étaient un peu émoussés du fait d'une sorte de 'familiarité' avec la mort,³⁰ qui était de fait omniprésente.³¹ Mais c'est en contradiction avec l'opinion selon laquelle les larmes seraient venues plus facilement aux gens que de nos jours. (On sait que saint Louis n'avait pas, d'après Michelet, le don des larmes et en était fort marri.)³²

Les manifestations du deuil telles qu'on peut les appréhender semblent il est vrai, spectaculaires: les gens se lacèrent le visage, s'arrachent les cheveux. Certains tombent en pâmoison, comme Charlemagne découvrant le cadavre de Roland. Ils pleurent, crient.³³ La déploration — acte social dévolu à des pleureuses professionnelles — est pratiquée lors des

enterrements. Mais les gens devaient aussi pleurer ‘naturellement’, parce qu’ils devaient éprouver du chagrin. Autant il est possible de trouver quelques notations sur les sentiments de la foule devant les exécutions publiques, autant les chroniqueurs et auteurs divers ont été avares de notations sur les sentiments des spectateurs de mystères. Quels sentiments pouvaient donc ressentir les spectateurs devant la scène des théâtres et spécialement devant la mise en scène de supplices?³⁴

Bon nombre de saints étaient en effet suppliciés sur la scène des mystères. Saint Denis³⁵ subit ainsi de longs supplices: il est flagellé, brûlé dans un four, livré aux bêtes féroces, crucifié puis décapité. Le *Mystère de Saint Quentin*³⁶ est peut-être celui où les supplices sont le plus longuement décrits. Pour éprouver la foi de saint Quentin, on le met à la bastonnade (vers 7578), on le met au ‘travail’ pour lui tordre les bras, lui griffer la chair à coup de râteaux (vers 11524), on lui fiche ‘parmi le corps deux grands clous’ (vers 15235) on verse sur ses plaies de l’huile bouillante, on l’étend sur des ‘chaines ardants’ (vers 15428). Crépin et Crépinien qui apparaissent dans le *Mystère de saint Quentin* et qui ont aussi bénéficié d’un mystère autonome sont aussi suppliciés: on les bat de verges, on leur enfonce des alènes sous les ongles, (vers 17485) on les écorche (vers 17504), ils sont brûlés dans une chaudière emplie de plomb fondu (vers 17986) mais:

il semble qu’ils se baignent
en roses et en violettes ...

Ils sont aussi précipités dans une rivière avec des meules de moulin autour du cou, mais ils sont toujours secourus par l’archange Gabriel. Ensuite, les trois saints Quentin, Crépin et Crépinien, sont décapités, de même que Marcellin et ses compagnons, et les chrétiens de la légion thébaine.

Les saintes ne sont pas épargnées non plus. Sainte Apolline est probablement la plus célèbre à cause de la miniature de Fouquet où la sainte est représentée attachée sur un chevalet de torture, livrée aux bourreaux. Le *Mystère de Sainte Barbe*³⁷ est aussi très cruel: après l’épisode de la tour dont elle s’enfuit, la sainte est fouettée de verges, déchirée avec des peignes de fer, placée sur un lit de tessons de poterie tranchants puis brûlée avec des lames rougies au feu. Elle est finalement décapitée. Sainte Agathe, dont on ne connaît que des fragments de mystères,³⁸ est soumise à un affreux supplice, après avoir miraculeusement conservé sa virginité au lupanar, attachée la tête en bas à une colonne, un bourreau lui arrache les seins. Guérie par saint Pierre, elle est reconduite au tribunal puis traînée

sur des charbons ardents — comme dans les ordalies par le feu? Elle meurt en poussant un grand cri de joie.

Il faut probablement distinguer, dans la façon dont le public appréhendait les supplices de la scène, entre ceux qui avaient disparu, comme le grill de saint Laurent, heureusement passé de mode, et ceux qui existaient encore, comme la flagellation, l'écorchement, la noyade, et d'autres que nous avons énumérés plus haut.

Ces scènes de supplices faisaient l'objet de trucages,³⁹ de 'feintes', dont les spectateurs apprécient l'habileté et l'ingéniosité. Pour décapiter, par exemple, on utilisait des mannequins de cartons, des 'charnières' et de fausses armes. Les lanières des fouets sont teintes de rouge pour faire le sang (en Catalogne). Les meules de moulins étaient faites de paille. Et un faux feu brûlait les martyrs. Enfin, dans le *Mystère du Vieil Testament* comme dit une didascalie, 'il faut du sang'. Il semble que les auteurs ne reculaient pas devant la complexité de la mise en scène de supplices plus variés les uns que les autres. Les saints aux passions plus 'calmes', comme saint Martin, saint Remi, saint Nicolas ou saint Eloi, avaient aussi des mystères mais n'étaient pas réellement 'privilégiés'.

Pour savoir ce que ressentaient les spectateurs devant les mystères 'violents', on n'a donc que de maigres notations dans quelques sources rares.

Plusieurs fois j'ai trouvé que la Passion était 'la plus triomphante' dont il fut jamais mémoire (La Rochelle 1492), ou 'jouée très magnifiquement' (Rouen, 1492). Mais les auteurs font référence la plupart du temps à la qualité des décors, des échafauds, des feintes, etc. Le *Mystère de saint Martin* de Seurre en 1496 est fait 'triumphamment, authentiquement et magnifiquement'. Le *Mystère de la sainte hostie* en 1513 à Metz est 'fort biaux et les secrets fort bien faits'. J'ai pourtant réussi à isoler quelques notations plus intéressantes. Dans le *Journal d'un bourgeois de Paris*⁴⁰ le bourgeois note que le 1er décembre 1420, 'fut fait en la rue de la Kalende devant le Palais, un moult piteux mystère de la passion Notre Seigneur au vif' ... 'et n'était homme qui vit le mystère à qui le cœur n'apitât'.

A Metz d'après Philippe de Vigneulles, en 1468 pour le *Mystère de sainte Catherine de Sienne*, 'portoit le personnage de sainte Catherine une jonne fillette, aigée de environ 18 ans, laquelle ... fist merveilleusement bien son devoir, au gré et plaisir d'un chascun. Toutes fois avoit ladite fille 2300 vers de personnaige et neantmoins elle les scavoit tous sur le doigt; et parla cette fille si vivement et piteusement qu'elle provocqua plusieurs gens a pleurer, et estoit agreable a toutes gens. A l'occasion de ce, fut celle fille

richement mariée à un gentilhomme soldoier de Metz, appelé Henry de Latour qui d'elle senamoura par le grant plaisir qu'il y prit'.⁴¹

Même réactions pour le *Mystère de sainte Barbe* encore à Metz en 1485. C'était 'un jonne fils barbier nommé Lyonard qui estoit un très beau filz et ressembloit une jeune fille' qui jouait le rôle de sainte Barbe, et il 'fist le personnage de sainte Barbe si preudemment et devotement que plusieurs personnes pleuroient de compassion'. Un seigneur chanoine maître Jehan Chardelly ne l'épouse pas mais le fait aller aux écoles et le jeune acteur devient maître es arts et obtient une prébende à Notre Dame d'Ais.⁴² Il joue l'année suivante sainte Catherine du Mont Sinaï. Donc le public semble ressentir de la pitié ou de l'attendrissement et il pleure souvent, surtout quand les scènes sont 'portées' par des acteurs de qualité.

Pourtant, les scènes de supplice n'excitaient pas que la pitié des spectateurs. Comme l'a fait remarquer Cohen 'Le pis est que les abominables procédés des tyrans excitaient, plus de joie que de dégoût ou d'horreur'. Le personnage du bourreau ou ceux des tyrans est souvent traité, il est vrai, sur le mode comique. Dans les *Actes des Apôtres* c'est le cas. Dans le *Mystère de saint Quentin* les personnages des bourreaux ou des tyrans (qui s'appellent Arsenicqu, Dragon, Serpent, Claquedent) sont des personnages comiques ou ridicules. La versification accentue l'aspect ridicule des scènes (de bastonnade ou d'écorchement par exemple).⁴³

Surtout, durant les scènes de supplices, contrairement aux suppliciés réels exécutés en place publique, qui devaient pousser des hurlements bien réels, les saints jamais ne crient: ils prient constamment Dieu dans des termes calmes.

Les bourreaux en revanche, quand leurs victimes sont frappées à mort — percées par les alènes par exemple qui ricochent par la grâce divine — poussent des cris et des hurlements. Le public oscille donc entre la pitié ou les larmes, et le rire aux scènes qui tournent au grand-guignol, rire et non dégoût ou horreur réservés probablement aux exécutions réelles.

Une partie du public ou de la foule devaient cependant ne pas ressentir horreur ou dégoût mais être satisfait ou même 'joir' du spectacle. Cohen soutient ainsi l'opinion qu' 'Au lieu de verser au peuple la pitié et l'amour du sacrifice, la charité et la foi, les mystères (comme les exécutions capitales) nourrissaient sa cruauté'.⁴⁴

Un épisode rapporté par le Bourgeois de Paris me semble très intéressant à rapprocher des scènes violentes que nous venons d'évoquer. Il rapporte que, le dernier dimanche du mois d'août 1424:

fut fait un ébatement en l'hôtel nommé d'Armagnac, en la rue Saint-Honoré, qu'on mit quatre aveugles tous armés en un parc, chacun un bâton en sa main, et en ce lieu y avait un fort pourcel, lequel ils devaient avoir s'ils le pouvaient tuer. Ainsi fut fait, et firent cette *bataille si étrange*, car ils se donnèrent tant de grands coups de ces bâtons, que de pis leur en fut, car quand le mieux cuidaient frapper le pourcel, ils frappaient l'un sur l'autre, car s'ils eussent été armés pour vrai, ils s'eussent tués l'un l'autre.

Item, le samedi vigile du dimanche devant dit, furent menés lesdits aveugles parmi Paris, tous armés, une grande bannière devant, où il avait un pourcel portrait, et devant eux un homme jouant du bedon ...

et un paragraphe après:

Et le mercredi suivant, on coupa la tête à un chevalier mauvais brigant, nommé messire Etienne de Favières, né de Brie, très mauvais larron et pire que larron et furent pendus aucuns de ses disciples au gibet de Paris et en autres gibets.

La foule est donc capable de rire à des spectacles qui devraient exciter sa pitié; certaines personnes sont cependant capables de voir que certains spectacles sont 'bien étranges'. Il faut finalement penser que pour les exécutions, la foule devait ressentir de la crainte, mais que ces punitions devaient cependant être ressenties comme rentrant dans l'ordre des choses: les criminels devant être punis et les grands criminels — les hommes politiques ayant fait des malversations ou des criminels notoires — devaient subir une mort 'exemplaire'.

Dans les mystères, les supplices appliqués aux saints personnages devaient eux aussi être dans l'ordre des choses: en ce sens que les saints ne souffrent pas et que les martyrs manifestent par les divers supplices subis leur foi. En outre les spectateurs étaient très familiers avec les scènes des martyres des saints. Ceux-ci étaient représentés sur les vitraux, des sculptures, des toiles peintes etc., dans les églises ou dans des lieux familiers. L'ustensile de la passion des saints devait être 'usé' tant il était devenu quotidien et symbolique. Le gril de saint Laurent, ou la meule de moulin attaché au cou de saint Crépin et saint Crépinien ne devaient pas faire plus peur que l'aigle de saint Jean l'Evangeliste, la clef de saint Pierre ou le lion de saint Marc.⁴⁵

Une scène décrite par le Bourgeois de Paris apporte à ma réflexion un aspect passionnant. Il rapporte en effet: 'Item la première semaine de mai

de l'an 1438, à chacune des quatre portes de Paris, deux à la porte et une dessus les barrières encontre le mur, on attacha trois pièces de toile très bien peintes de très laides histoires; car en chacune y avait peint un chevalier des grands seigneurs d'Angleterre, icelui chevalier était pendu par les pieds à un gibet, les éperons chaussés, tout armé sinon la tête, et à chascun côté un diable qui l'enchaînait, et deux corbeaux laids et hideux qui étaient en bas en son visage, qui lui arrachaient les yeux de la tête par semblant'.

Donc le bourgeois porte un jugement sur l'histoire 'très laide', et sur les corbeaux qui pourtant sont peints mais semblent le dégoûter. Les mystères ne devaient pas être de 'laides histoires' puisqu'ils représentaient les martyrs des saints ou la Passion du Christ, mais certaines scènes de tortures — quand elles n'étaient pas grand-guignol et portant à rire — devaient être considérées comme les corbeaux, 'laides et hideuses', donc provoquant le dégoût.

En fait, probablement le martyr en soi — la flagellation, l'arrachement des chairs, etc. — ne devait toucher les spectateurs que jusqu'à un certain point, en revanche, ce qui devait les toucher provenait du texte du mystère lui-même: celui-ci ménage des effets destinés à faire pleurer le public. Quand l'œuvre était réussie, quand les acteurs étaient bons, la foule, dans un mouvement d'identification commune, pleurait sur le pauvre saint Quentin, sur la Vierge Marie au pied de la croix. Quand le texte manquait d'ampleur ou était mal écrit, quand le jeune acteur avait la voix qui avait muée (sainte Catherine du Mont Sinai), les effets devaient tomber à plat et la foule, ayant besoin de se divertir, devait rire et se moquer du spectacle. C'est probablement pour cette raison qu'en 1452 à Metz on fait au préalable une proclamation qui fait défense 'à ceux qui seront en la dite place durant tous les jours, temps et espace de iceux jeux et mystère de monseigneur saint Pierre ... qu'il ne facent trouble, noise, desbats ne chose qui puist ou doibt empescher les joueurs'.⁴⁶

Je crois finalement que d'une certaine façon, ces gens réagissaient comme nous réagissons. Ils étaient face à une réalité plus dure, pleuraient peut-être plus facilement que nous, mais je suis persuadée que leurs sentiments ne devaient guère différer des nôtres.

Au bout d'un certain temps de réflexion, je me suis rendu compte que ma question qui au départ était identique à celle de Petit de Julleville avait évolué et acquis une connotation très contemporaine. La question est en effet de savoir quelle relation nous entretenons entre les films d'horreur ou les films violents et l'actualité sanglante regardée quotidiennement aux actualités et aussi quelle est la nature de la relation entre l'horreur réelle et

sa représentation. Un film récent⁴⁸ a permis à beaucoup de gens d'exprimer leur avis à ce sujet et je me permets, en conclusion, de renvoyer à la réflexion en cours.

CNRS, Institut de recherche et d'histoire des textes, Paris

NOTES

1. Elie Konigson *L'espace théâtral médiéval* (CNRS, Paris, 1975) entre autres.
2. 'Pour une sociologie du théâtre médiéval' *Le théâtre et la cité dans l'europe médiéval: Fifteenth Century Studies 13* (1988). Spécialement A. Johnston 'The Audience of the English Moral Play' 291—8, Robert Clark 'Charity and Drama: the response of the confraternity to the problem of urban poverty in XIVth century France' 359—70.
3. Gustave Cohen *Histoire de la mise en scène dans le théâtre religieux français du Moyen Age* (Champion, Paris, 1951) 50: 'Dans ce passage rapide du rire aux larmes, nous entrevoyons toute l'âme du premier moyen Age. Comme des enfants, ils rient d'un long et gros rire épais, pour la moindre chose, pour un bâton levé, pour un âne qui parle ... et ils pleurent, se pâment avec la même facilité. Il en était ainsi de ces rudes guerriers de l'épopée qui, si leur corps était bardé de fer, avaient une âme enfantine et faible, et s'évanouissaient comme des femmes. Ames mal faites pour les luttes morales, mais merveilleusement aptes à toutes les joies et à toutes les douleurs, que venaient éveiller en elles ces premiers drames, simples, naïfs et rudes.'
4. Louis Petit de Julleville *Les Mystères* (Hachette, Paris, 1880) 1 409.
5. Cohen *Histoire de la mise en scène* 267.
6. Jean-Pierre Leguay *La rue au Moyen Age* (Éditions Ouest-France, Rennes, 1984) 153.
7. Suite : Car en tel mesnage esté ay / ou pain ne paste ne trouvoy / mais que cinq enfans et le pere / tous gisans et la povre mere. / Et savez comment il gisoient ? / Qu'un po de viez paillier n'avoient / qu'il ne fussent a terre plate / et couvers d'une vielle nate'.
8. Claude Gauvard 'Violence citadine et réseaux de solidarité. L'exemple français aux XIVE et XVE siècles' dans *Annales, Economies, Sociétés, Civilisations* (sept.—oct. 1993) 1113—1126: et 'De grace especial'. *Crime, Etat et société en France à la fin du Moyen Age* (Publications de la Sorbonne, Paris, 1991).
9. Gauvard 'Violence citadine' 1115.
10. Marcel Poète *Une vie de cité: Paris de sa naissance à nos jours. I. La jeunesse*, (Picard, Paris, 1924) 554—555.

11. *Ballade des pendus*:
La pluye nous a debuez et lavez
et le soleil desseechiez et noircis
Pies, corbeaux, nous ont les yeux cavez
et arrachié la barbe et les sourcis.
Jamais nul temps nous ne sommes assis.
puis ça, puis là, comme le vent varie
a son plaisir sans cesser nous charrie,
plus becquetez d'oiseaulx que dez a couldre.'
12. Gauvard '*De grace especial*' 159.
13. Gauvard '*De grace especial*' 303, 346.
14. J. Chiffolleau 'Sur la pratique et la conjoncture de l'aveu judiciaire en France du XIIIe au XVe siècle' dans *L'aveu, Antiquité, Moyen Age, Acte de la table-ronde, Rome, mars 1984* (Ecole Française de Rome, 1986) 341—380.
15. Leguay *La rue au Moyen Age* 180.
16. *Etudes sur la sensibilité au Moyen Age. Actes du 102e congrès national des sociétés savantes, Limoges, 1977*, Paris, 1980, 253. 'Point n'est besoin d'une grande imagination pour se représenter la sauvagerie du châtement, le sang répandu à flots, les hurlements terrifiants de la victime, les spectateurs glacés par l'horreur du carnage ... Au Moyen Age, de pareils supplices n'avaient rien d'exceptionnel. Le réalisme avec lequel furent souvent représentés par les peintres les scènes du martyre de saint Barthélemy en portent émoignage : il existe en maint tableau d'abominables détails que ne sauraient avoir été inventés par des artistes n'ayant jamais vu rien de semblable.'
17. Gauvard '*De grace especial*' 159.
18. Chiffolleau 'Sur la pratique'.
19. Chiffolleau 'Sur la pratique' 360. Gauvard '*De grace especial*' 158—160.
20. Jacques Toussaert *Le sentiment religieux en Flandre à la fin du Moyen Age* (Plon, Paris, 1963).
21. Leguay *La rue au Moyen Age* 154.
22. Leguay *La rue au Moyen Age* 179.
23. Leguay *La rue au Moyen Age* 179.
24. Gauvard '*De grace especial*' 898.
25. *Journal d'un bourgeois de Paris de 1405 à 1449* édité par Colette Beaune (Lettres gothiques: Librairie générale française, Paris, 1990) 60. 'Item le premier jour de juillet 1413, fut ledit prévôt pris dedans le Palais, traîné sur une claie jusqu'à la Heaumerie ou environ, et puis assis sur un aiz en la charette, tenant une croix

de bois en sa main, vêtu d'une houppelande noire déchiquetée fourrée de martres, des chausses blanches, des escafinons noirs en ses pieds, en ce point mené es Halles de Paris, et là on lui coupa la tête, et fut mise plus haut que les autres de trois pieds. Et si est vrai que, depuis qu'il fut mis sur la claie jusqu'à sa mort, il ne faisait toujours que rire, comme il faisait en sa grande majesté, dont le plus des gens le tenaient pour vrai fou, car tous ceux qui le voyaient pleuraient si piteusement que vous ne ouissiez oncques parler de plus grand pleurs pour mort d'homme, et lui tout seul riait'.

26. *Journal d'un Bourgeois de Paris* 34: 'fut le dessus dit grand maître d'hôtel mis en une charrette, vêtu de sa livrée, d'une houppelande de blanc et de rouge, et chaperon de même, une chausse rouge et l'autre blanche, des éperons dorés, les mains liées devant, une croix de bois entre ses mains, haut assis en la charrette, deux trompettes devant lui, et en cet état mené aux Halles. Là on lui coupa la tête, et après fut porté le corps au gibet de Paris, et pendu au plus haut, en chemise, à toutes ses chausses et éperons dorés' et J. de Roye, *Journal ...* 1 361—363. *Chronique du religieux de Saint-Denis* édité par M.L. Bellaguet, 6 vol. (1852) 273—277.
27. *Journal de Jean de Roye connu sous le nom de Chronique scandaleuse, 1460—1483*, édité par Bernard de Mandrot, (Paris, 1894) 1 359, et Edouard Poncelet, 'L'exécution de Louis de Luxembourg, comte de Saint Pol en 1475' dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la commission royale d'histoire* 91 (1927) 181—198.
28. Claude Gauvard 'Pendre et dépendre à la fin du Moyen âge : les exigences d'un rituel judiciaire' dans *Histoire de la justice* 4 (1991) 5—24.
29. Leguay *La rue au Moyen Age* 180.
30. Philippe Ariès *L'homme devant la mort* (Paris, 1977). *A réveiller les morts. La mort au quotidien dans l'Occident médiéval* sous direction Danièle Alexandre-Bidon et Cécile Treffort (Lyon, 1993).
31. Dom J. Leclercq, Dom F. Vandenbroucke, Louis Bouyer *La spiritualité au Moyen Age* (Aubier, Paris, 1961) 579. Sur les danses macabres.
32. Guillaume de Nangis 20 409 1 et G. de Beaulieu 20 14. cité dans *Les propos de saint Louis* de David O'Connell (Paris, 1974) 144. 'Et je l'ai entendu dire une fois en confessant ses péchés et en demandant le pardon de Dieu: 'Beau sire Dieu, je n'ose pas vous demander une fontaine de larmes, car quelques gouttes seulement suffiraient pour arroser la dureté de mon cœur'.
33. J. Cl. Schmitt *La raison des gestes dans l'Occident médiéval* (Gallimard, Paris, 1990) 210.
34. Anne Vincent-Buffault *Histoire des larmes, XVIIIe—XIXe siècle* (Paris, 1986) ne parle pas du tout du Moyen Age. C. Erickson *The Medieval Vision: Essays in History and Perception* (Oxford, 1976). *Histoire de la vie Privée* direction Philippe Ariès et Georges Duby 2 280.

ELISABETH LALOU

35. *Conversion de saint Denis et Geu saint Denis* du ms. 1131 de la Bibliothèque Sainte Geneviève et mystère plus long dont seuls des fragments sont connus : BN fr 1041 et Rothschild 1075 (I.1.16).
36. *Le mistere de saint Quentin* édité par Henri Chatelain (Saint-Quentin, 1909).
37. BN fr. 976 (5 journées) et éditions pour le mystère en deux journées. Petit de Julleville *Les mystères* 2 486.
38. G.A. Runnalls 'Le théâtre en Auvergne au Moyen Age' dans *Revue d'Auvergne* 97 (1983) 90—91.
39. Cohen 150—151. J.Fr. Massip 'A Note on Medieval Staging Techniques in the Catalan Lands and their Survival in *The Mystery of Elx*' dans *Fifteenth Century Studies* 13 (1988) 555—566.
40. *Journal d'un bourgeois de Paris* parag. 291, 162.
41. Petit de Julleville *Les mystères* 32. *La Chronique de Philippe de Vigneulles* édité par Ch. Bruneau, 4 vols (Besançon-Metz, 1927—1933).
42. Petit de Julleville *Chronique* 48.
43. Par exemple vers 15250 et suivants ou bien vers 17430 et suivants.
44. Cohen 276.
45. G. Duchet-Suchaux et Michel Pastoureau *La Bible et les saints, Guide iconographique* (Flammarion, Paris, 1990).
46. Petit de Julleville *Les mystères* 2 23.
47. *La liste de Schindler*.

ENGLISH SUMMARY

Tortures in the French Mystery Plays: Theatre and Reality

In the later Middle Ages, city dwellers were familiar with all manner of harrowing sights: the blind, cripples and lepers were common in the streets, and executions by an ingenious range of methods, together with lesser but still brutal judicial mutilations and public punishments, were regular fare. But, according to records, these evoked pity and tears, and a salutary fear. The people who flocked to see them were thus clearly not desensitised by familiarity. How then did the same audiences react when presented on stage with similar tortures inflicted on the saints whom they venerated? Even given the difference in attitude towards the criminal and the saint, it would appear that, like modern audiences, they responded emotionally to the pathos of good acting, but appreciated the tortures themselves largely as theatrical effects, and could even laugh at the torturers.